

Chers Amis du Cher Canalisé, bonjour !

En considération de la politique nationale en vigueur en ce qui concerne les réunions, voici deux informations :

1. Annulation de l'assemblée générale de février 2022.

2. Une activité riche malgré tout :

Des interventions nombreuses en 2021

Deux des projets des Amis du Cher Canalisé soutenus par les pouvoirs publics

Une régata prévue en 2022

1. Annulation de l'assemblée générale prévue en février 2022.

Après avoir consulté la majorité des membres du conseil d'administration de l'association, en considérant

la crainte de plusieurs adhérents d'être contaminés lors de l'assemblée générale,

en considération des règles politiques en vigueur, en rappelant notamment que le président de l'association

n'entend pas être tenu pénalement responsable du respect desdites règles par les adhérents de l'association,

qu'il ne souhaite pas procéder à une atteinte à la vie privée de ses concitoyens, qu'il désire éviter d'avoir

à empêcher un adhérent de rentrer dans la salle de l'assemblée générale quel qu'en soit le motif, et qu'il ne peut pas

mener une assemblée générale sous la menace d'une visite inopinée de contrôle par la gendarmerie.

En indiquant que le but d'une association est de créer des rassemblements sympathiques, ouverts aux

événements de la vie publique et associative, de respecter la vie privée et les aspirations de chacun pour mener à bien

des moments d'échanges, avec une belle convivialité.

Rappelant qu'en 2021, si l'assemblée générale n'a pas pu se tenir à cause des règles légales en cours,

ceci n'a cependant pas empêché les Amis du Cher Canalisé de participer à de nombreuses actions,

le président de l'association propose de reporter sine die la date de l'assemblée générale prévue initialement en février 2022.

2. Une activité 2021 riche malgré et une saison 2022 déjà prometteuse.

2021.

Sans entrer dans les détails, sachez que l'association des Amis du Cher Canalisé a participé en 2021 à :

- 7 manifestations autour du Cher, ce qui est au niveau des années précédentes;

- 12 réunions, assemblées et colloques en tant que vice-présidente du comité de développement du Syndicat du Pays Loire Touraine (qui regroupe 4 communautés de communes – Bléré, Château-Renault, Amboise, Montlouis).

2022.

Notre association a d'ores et déjà un appui politique pour deux projets :

La communauté Bléré VAL DE CHER (Autour de Chenonceaux) soutient notre projet d'un petit port (pontons, picnic, cale, avitaillement, etc.) à l'endroit de l'ancienne fonderie à Bléré, au bord du Cher.

Plusieurs membres du Pays (associations, élus, lors du speed-meeting du 9 décembre 2021) ont voté pour la mise en place d'une Maison du Cher (à l'instar de la Maison de la Loire de Montlouis) . Or, nous avons été contactés de prime abord (en septembre 2021) par les élus de Véretz pour l'achat d'une propriété sur le Cher dans cette commune et nous avons émis tout de suite l'idée d'un bureau au profit des Amis du Cher du Cher Canalisé, ce qui a été approuvé sur le principe.

Sur les développements de ces deux points, notre action pragmatique au sein du comité de développement du Pays Loire Touraine et auprès des communes et communautés de communes sera un facteur de concrétisation.

Enfin, le Conseil d'administration des Amis du Cher Canalisé a décidé de renouer en 2022 avec le plaisir de se retrouver à naviguer. C'est pourquoi une régata sur plusieurs biefs est prévue. Amis du Cher possesseurs de bateaux, et amis de possesseurs de bateaux, merci de nous aviser dès à présent de votre présence (régata prévue entre fin juin et octobre)

Ces informations ne sont pas exhaustives et la future assemblée générale pourra compléter l'énumération de nos activités.

Merci de votre compréhension, de votre attention et à bientôt !
Ludovic DURAIN